

Le Vicquois

N°53
Décembre 2025
Janvier 2026

Le journal d'information de votre commune



LES HAUTES-PYRÉNÉES

- STATUE DE LA REVANCHE. - MONUMENT 1870-71

QUAND VIC RACONTE
SON HISTOIRE



- P. 2 Editorial - Brèves
- P.3 Vie communale
- P.4/5 Dossier
- P.6/7 Paroles d'élus - Agenda
- P.8 Retour en images



*Chères Vicquoises,
Chers Vicquois,*



Dans ce numéro du Vicquois, nous vous proposons un voyage dans le temps : cartes postales d'hier, épisode marquant du combat féroce de 1814 entre l'armée napoléonienne et les anglais de Wellington, la restauration du Terrier de Vic... Autant de fragments de mémoire qui

racontent notre commune, et qui rappellent une évidence : Vic-en-Bigorre est une ville qui s'est construite sur la durée, par le travail, l'attachement au territoire et la force des Vicquois qui ont, génération après génération, construit l'identité de notre commune.

Préserver et transmettre cette histoire, ce n'est pas seulement regarder en arrière. C'est donner du sens au présent et offrir aux générations qui viennent des repères, une identité, une fierté. En remettant en lumière ces archives, en rendant accessible ce patrimoine, nous faisons plus que conserver : nous partageons, nous expliquons, nous rassemblons.

Cette question de la transmission résonne, pour moi, d'une manière particulière en cette fin d'année. Après douze années au service de Vic-en-Bigorre, j'ai pris la décision de ne pas être candidat à un nouveau mandat municipal en mars prochain. C'est une décision réfléchie, sereine, qui s'inscrit dans la continuité de l'engagement que j'avais pris auprès de vous il y a 12 ans déjà : il y a un temps pour agir, un temps pour consolider, et parfois un temps pour passer le relais, afin que d'autres puissent à leur tour porter un projet pour notre ville.

Je veux dire ici ma reconnaissance : à l'ensemble des élus qui se sont engagés, aux agents municipaux, aux associations, aux commerçants, aux bénévoles, et bien sûr à vous, habitants, pour vos échanges, vos attentes, vos critiques parfois, mais surtout votre attachement à Vic.

Nous tournons la page de 2025, une nouvelle année mouvementée pour notre pays. Je pense particulièrement à nos agriculteurs que je soutiens sans réserve et dont je partage la colère. Et je pourrais aussi mentionner nos forces de l'ordre, nos hôpitaux ou nos écoles, nos artisans, nos commerçants, etc. Il est temps que notre pays connaisse un changement radical et que l'on remette de l'ordre et du bon sens partout où c'est nécessaire !

Joyeuses fêtes à tous ! Joyeux Noël !

Clément Menet

Habitat vulnérable à l'inondation



Le Syndicat Mixte Adour Amont accompagne les habitants dans la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité de leur domicile face aux inondations. Il propose également un soutien pour le montage des dossiers de demande de financement, afin de faciliter la réalisation de travaux d'aménagement adaptés. Une fois le dossier déposé, il sera examiné par la DDT. Si la demande est acceptée, l'aide financière accordée par l'État permettra d'investir dans des équipements de protection contre les inondations, tels que des batardeaux ou d'autres dispositifs adaptés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Floriane Frêlon - Chargée de mission
Diagnostics de vulnérabilité aux inondations
05 62 95 11 14 au Syndicat Mixte Adour Amont

Aménagement foncier

Conformément à la délibération du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées en date du 25 juillet 2025, il y a lieu de constituer une commission Communale d'Aménagement Foncier sur la commune de Vic en Bigorre, en vue de la mise en œuvre, au titre de l'article L. 123-24 du code rural et de la pêche maritime, d'une éventuelle opération d'aménagement foncier liée au contournement routier de Vic en Bigorre. Cette commission sera constituée en application de l'article L. 121-4 du même code, et comprendra 3 propriétaires, (exploitants ou non), possédant des biens fonciers non bâties sur le territoire de la commune, dont deux titulaires et un suppléant, élus par le Conseil municipal.

Les propriétaires sont chargés de représenter, au sein de la commission, les propriétaires du périmètre étudié. Les propriétaires devront, en vertu de l'article R. 121-18 du code rural :

- jouir de leurs droits civils,
- avoir atteint leur majorité,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la communauté Européenne.

Les candidatures seront à adresser à la mairie jusqu'au 23 janvier 2026 à 18h00. La composition de la commission fera l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Municipal.

Réunion du CCAS avec les associations caritatives

Le CCAS de Vic-en-Bigorre a réuni, jeudi 20 novembre, les associations caritatives de la commune. Cette matinée a été l'occasion d'échanges riches sur les initiatives menées, les besoins concrets du terrain et les défis rencontrés par les associations. Elle permet non seulement de renforcer les liens entre les acteurs locaux de la solidarité, mais aussi de coordonner les efforts pour mieux répondre aux besoins des habitants. Ces échanges annuels sont aussi l'occasion d'identifier de nouvelles pistes d'action et d'adapter les dispositifs.



Duoday



👉 DuoDay est une initiative nationale qui vise à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les services Techniques de la commune ont donc eu le plaisir d'accueillir Jérémy, le jeudi 20 novembre. Il a partagé sa journée avec Fabien, pour découvrir son métier, ses missions et le fonctionnement du service. Une immersion enrichissante qui met en valeur le savoir-faire de nos équipes et l'importance de l'inclusion professionnelle.

Remise du chèque pour octobre Rose en présence de la Ligue contre le Cancer

Lundi 15 décembre, la commune de Vic-en-Bigorre a remis, à la Ligue contre le Cancer, un chèque de 1 971,96 € correspondant aux dons recueillis dans le cadre d'Octobre Rose.

Ces dons ont pu être récoltés grâce à la manifestation organisée le 4 octobre avec les associations (animations, concert, buvette et restauration) ainsi qu'à la collecte de dons effectuée par les commerçants tout au long du mois d'octobre.

Un grand merci à tous pour votre générosité.



Marquage aux abords des écoles



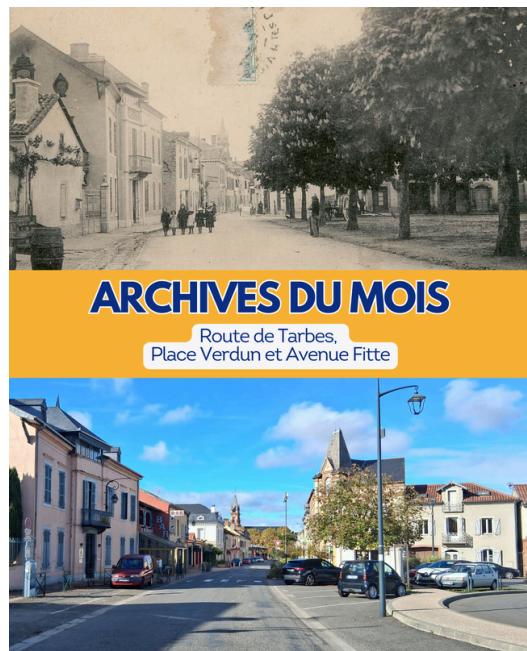
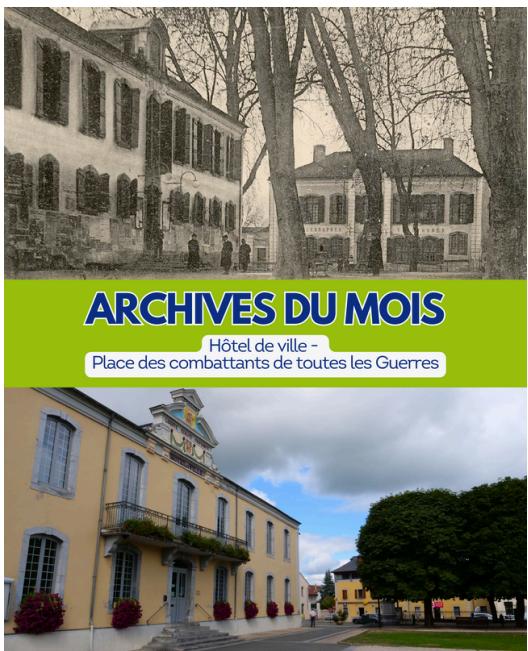
Des aménagements ludiques ont récemment été réalisés rue Lanne et devant l'école Saint Martin. Ces marquages colorés contribuent à renforcer la sécurité des élèves en rendant les zones de circulation plus visibles et plus structurées.

Ils participent également à l'embellissement du cadre scolaire et à la création d'un environnement accueillant pour les enfants et les familles. De plus, les abords de l'école Pierre Guillard, sont fermés à la circulation de 8h30 à 8h45 et de 16h30 à 16h55, durant la période scolaire, afin de laisser la place aux vélos et piétons, sécurisant ainsi l'accès à l'école.

Ce dossier vous propose de plonger dans l'histoire de Vic-en-Bigorre, à travers des cartes postales issues des archives, la bataille napoléonienne qui s'est déroulée sur la commune, et la restauration du Terrier de Vic par les archives départementales.

Cartes postales des archives départementales

Récemment rénovées, les archives départementales invitent à redécouvrir leurs trésors. On y trouve notamment des cartes postales de Vic-en-Bigorre retraçant l'histoire de la commune, dont quelques exemples sont présentés dans ce dossier. Chaque mois, retrouvez sur les réseaux sociaux de la Mairie des vues avant/après de Vic dans la rubrique "Les archives du mois".



La prochaine publication des archives du mois concernera la place de la République.

La bataille Napoléonienne - 1814



Le saviez-vous ?

En 1814, à Vic-en-Bigorre, des soldats français et étrangers se sont affrontés dans une **grande bataille pendant le temps de Napoléon**. Cette bataille faisait partie des derniers combats pour protéger la France et aider l'armée à se replier en sécurité.

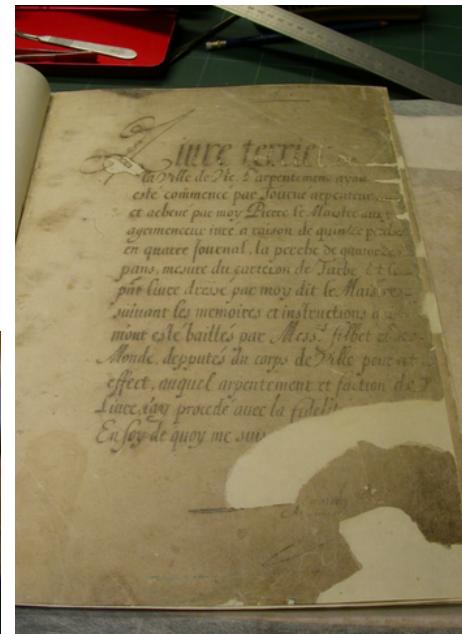
Ce lundi 15 décembre, un panneau retraçant cette histoire a été installé dans le hall d'accueil de la Mairie.

Pour en savoir plus sur cet épisode marquant de notre histoire, venez vite le découvrir en Mairie !

Le Terrier de Vic en Bigorre - 1634

Il y a quelques années, M. Jean Bordères, ancien maire de Vic-en-Bigorre, a découvert par hasard le Terrier de la ville, un ancien registre du XVII^e siècle où étaient notées les propriétés pour calculer les impôts, l'ancêtre du cadastre.

Très abîmé, lourd de douze kilos et fragile, il semblait presque impossible à restaurer.



Telle une vieille connaissance qu'on préfère éviter, Olivier reconnut, dès l'ouverture du colossal terrier, les dégâts caractéristiques de l'encre métallo-gallique. « *La pire des encres ! Nos ancêtres en raffolaient...* », regrette-t-il. Cette encre déclenche, avec le temps, une réaction chimique qui la transforme... en acide sulfurique et attaque le papier.

Le papier était perforé de toutes parts. Pour le sauver, chaque page a été doublée d'un papier japon, nettoyée, séchée, renforcée et numérisée.

La couverture en cuir de veau a été refaite à l'identique. Olivier raconte : « *Pour la restauration de la couverture, j'aurais pu utiliser de la vachette, mais la couverture originale était en cuir de veau. Après pas mal de recherches et quelques coups de fil à des amis peaussiers, j'ai enfin réussi à trouver ce qu'il me fallait.* »

Chiffres clés du terrier

- 7 mois de travail
- 14 litres de colle
- 500 m² de papier japon
- 1125 folios répartis en 54 cahiers



Aujourd'hui, le Terrier peut être consulté sur place ou sur internet. Il offre « une fenêtre... sur la manière dont vivaient nos ancêtres » et rappelle que, même avec le temps qui passe, la mémoire et la connaissance restent vivantes.

Denise Chartrain - Conseillère municipale

 L'identité de notre commune s'est construite au fil des siècles autour d'une activité commerciale, agricole et intellectuelle dynamique. Cette histoire, je la retrouve chaque jour dans la qualité et la diversité de notre patrimoine bâti. Notre commune compte plusieurs édifices remarquables, parmi lesquels l'ancien Hôtel de Journet, inscrit au titre des Monuments historiques, ainsi que de nombreuses demeures et villas qui témoignent de son histoire. L'irrigation des terres, le canal de la ville et les moulins ont également façonné le paysage et accompagné durablement l'économie locale. En tant qu'élue, j'accorde une attention particulière à la protection, à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine, qui constitue une mémoire collective importante et un atout pour la commune. Je veille tout particulièrement à la préservation des éléments de patrimoine bâti protégé, identifiés sur le territoire.

Préserver notre patrimoine, c'est pour moi transmettre notre histoire, affirmer l'identité de Vic-en-Bigorre et permettre aux générations futures de mieux connaître leur territoire. 

Mairie de
Vic-en-Bigorre

Présentation des vœux de Monsieur le Maire

Rendez-vous le lundi 5 janvier 2026
Espace Claude Miqueu à 19h00

2026
MEILLEURS VOEUX

Chères Vicquoises, chers Vicquois,

À l'heure de tourner la page de l'année 2025 et d'ouvrir celle de 2026, je veux vous adresser, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères : une bonne santé, de la sérénité pour vos familles, et l'envie de projets, petits ou grands, qui font du bien au quotidien.

Dans nos vies personnelles comme dans la vie d'une commune, une nouvelle année est toujours un moment particulier : celui où l'on mesure le chemin parcouru, où l'on remercie, et où l'on se donne de nouveaux élan. C'est aussi, pour notre ville, une période où l'on peut se retrouver simplement, se parler, et partager ce qui nous unit.

C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous convier à la **présentation de mes vœux** le :

Lundi 5 janvier 2026 à 19h00
Espace Claude Miqueu

Ce rendez-vous sera l'occasion de revenir sur l'année écoulée, de mettre à l'honneur celles et ceux qui s'engagent pour Vic-en-Bigorre, et d'évoquer les perspectives pour notre commune.

Cette cérémonie aura aussi, pour moi, une tonalité particulière : puisque j'ai décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat en mars prochain, je souhaite vivre ce moment avec vous dans un esprit de reconnaissance, de respect, et de confiance dans l'avenir de Vic-en-Bigorre.

Nous partagerons ensuite la traditionnelle galette et le verre de l'amitié.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver le 5 janvier, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine de lumière.

Bien cordialement, 

Clément a le mal de maire.

Les vents sont contraires et la tempête menace. Monsieur le Maire a décidé d'enlever l'écharpe, qui lui glissait de l'épaule pour enfiler le gilet de sauvetage. Il ne se représentera pas pour un 3ème mandat. Pas d'inquiétude à avoir. Il ne souffre pas de burn-out comme tant d'autres maires qui se sont engagés « corps et âme ». Il ne s'est pas mal mené, Clément. Il a pris soin de lui. Très souvent absent de la mairie, il a su se tenir loin des vicquois, il s'est contenté de jouer sur les réseaux sociaux et d'abandonner les affaires aux services administratifs municipaux.

C MENET part brutalement, sans prévenir en plongeant ce qui reste de sa majorité dans l'embarras. Sur le qui-vive, le capitaine quitte le navire, prétextant en toute modestie que la politique n'est pas un métier, même si un destin de député l'attend au détour d'une prochaine dissolution. Il ne manque pas de nous rappeler qu'il en a assez fait en 12 ans. Il part la conscience tranquille, après deux mandats médiocres, marqués par des fractures de ses majorités successives, par des finances municipales délabrées, par une inimitié avec les instances politiques locales, par un mépris pour le conseil municipal, par des réalisations clientélistes qui infectent le « Vivre ensemble ». Les Vicquois ne sont pas dupes. C MENET veut s'éviter une défaite électorale avec une équipe de campagne disloquée. L'effet maire ne dure qu'un temps.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Groupe d'Opposition : Pascal PAUL, Nathalie ABAÏR, Yves MICHELON et Carine JACQUIER

Il faisait beau en ces jours accompagnant Saint Martin. Il faisait beau, mais le programme des festivités patronales est demeuré dans la grisaille, comme un semblant de déjà-vu. Point d'innovation ou de folie, toujours la même rengaine depuis ces dernières années, lassante et lassée...

Monotone, en manque d'originalité, les manèges heureusement ont tourné, procurant rires et frissons. Mais la fatigue se fait bel et bien sentir. Certes les badauds étaient au rendez vous et c'est tant mieux, mais les budgets de plus en plus serrés les porte monnaies s'allègent bien plus rapidement qu'avant. Ne peut on plus se divertir sans se ruiner ?

En ce 11 novembre, comme un clin d'oeil du sort, un écho à notre souhait, du bureau non ovale de notre hôtel de ville, un vent s'est brusquement levé. Abandon pour les uns, aubaine pour les autres, le prévisible est enfin devenu visible et c'est tant mieux. Les cloches ont retenti, comme pour sonner la délivrance de notre cité. Saint Martin, tes fêtes vont de nouveau vivre, Vic tu vas de nouveau être inventif. Vivement demain.

Groupe "Au plus près des vicquois" - Philippe Duhamel - Philippe Frolin - Patrice Cancel - Laurent Junca.

NAISSANCES

Hiram LAMBERT, le 13 octobre
Victoria ETCHEVERRY, le 23 octobre
Emilio TICOLAT CASAS, le 31 octobre
Adley HELFRICK, le 13 novembre
Ami HELFRICK, le 13 novembre

Williams LEPERLIER MENJOULOU, le 15 novembre
Anastasia GILLE-SARRAMÉA, le 16 novembre
Eva CHEVALLIER, le 19 novembre
Clarisse PLANTÉ, le 28 novembre
Mathilde ERHARDT, le 30 novembre

La municipalité renouvelle ses vœux de félicitations aux heureux parents !



ETAT CIVIL - Décès Vicquois du 20/10/25 au 06/12/25

Georgette GIBERT, 20/10
Marcelle VILLENEUVE, 23/10
Jeanne HORBEZ 26/10
Paul DEJARDIN 27/10
Thérèse MARGAIX, 30/10
Raoul LEPREUX, 30/10

Maria LOPEZ Y SANCHEZ, 04/11
Marcelle SETZES, 05/11
André LAY, 05/11
Jean DUPOUY, 06/11
Jean POUBIL, 07/11
Jean-Pierre MOY, 10/11

Chantal MATHERON, 15/11
Catherine LAFFARGUE, 15/11
Catherine LAPÈZE, 17/11
Gabrielle CLAVERIE, 18/11
Gérard UNTERNEHR, 21/11
Yvette GOBETTI, 25/11

Michel GOZARD, 26/11
Alain LABAT, 26/11
Yvonne DROUILLET, 01/12
Jean-Pierre LABORIE, 06/12
Jean-Pierre HACCART, 06/12



LES NOUVEAUX COMMERCES VICQUOIS



PÉDICURE PODOLOGUE
AUDREY CLAVERIE
LESTRADE
28 rue Maréchal Foch



AMALYA TATOO
Tatouage
10 avenue Joseph Fitte



MASSEUSE
Bien-être et Réflexologie
4 Ter Boulevard Gallieni

08



Présentation des Allées du Général de Gaulle



Cérémonie Patriotique du 1er Novembre 2025



Fêtes de la Saint Martin



Cérémonie Patriotique du 11 novembre 2025



Fêtes de la Saint Martin



Fêtes de la Saint Martin

RETOUR EN IMAGES



Téléthon



Téléthon



Fêtes de la Saint Martin



Fêtes de la Saint Martin



Petit Déjeuner pro des Commerçants



Cérémonie Patriotique du 5 décembre 2025